

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF**

Le 21 juillet 2022

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 21 juillet 2022 à dix-neuf heures à la MRC de Portneuf, 185, route 138, Cap-Santé, à la salle Saint-Laurent.

Les administrateurs présents sont :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville ;
M. François Trottier, ville de Cap-Santé ;
M. Jean Cloutier, municipalité de Deschambault-Grondines ;
Mme Sylvie Lambert, ville de Donnacona ;
M. Marcel Gaumond, ville de Fossambault-sur-le-Lac ;
M. Jean Leclerc, ville de Lac-Sergent ;
M. Marcel Picard, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban ;
M. Mario Dupont, ville de Pont-Rouge ;
Mme Joëlle Genois, ville de Portneuf ;
Mme Danielle Ouellet, municipalité de Rivière-à-Pierre ;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban ;
Mme Lise Julien, ville de Saint-Basile ;
M. Denis Naud, municipalité de Saint-Casimir ;
M. Marc-Antoine Gagnon, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne ;
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert ;
M. Sylvain Naud, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf ;
M. Mario Paquet, ville de Saint-Marc-des-Carrières.
M. Yvan Barrette, ville de Saint-Raymond ;
M. Jacques Delisle, municipalité de Saint-Thuribe ;
M. Guy Germain, municipalité de Saint-Ubalde ;
M. Saül Branco, ville de Shannon ;
M. Archill Gladu, MRC de Portneuf (pour les TNO).

Sont également présents :

M. David Loranger-King, directeur général;
Mme Élane Verret, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière.

Sont absents :

M. Jean-Sébastien Sheedy, ville de Lac-Saint-Joseph ;

Le quorum étant constaté, la réunion peut débiter.

074-07-2022

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE M. GUY GERMAIN,
IL EST RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2022

2.1 CORRECTIONS ET SUIVI

Aucune correction.

075-07-2022

2.2 DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

SUR LA PROPOSITION DE M. ARCHILL GLADU
IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 16 juin 2022 soit adopté tel que rédigé;

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

076-07-2022

3. APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 30 JUIN 2022

SUR LA PROPOSITION DE M. DENIS NAUD,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 30 juin 2022:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Fournisseurs au 30 juin 2022

Fournisseurs	Descriptions	Montant
Accent Wire-Tie	Entretien équipements - transbo.	6 689,98 \$
ACCEO (Paiement direct)	Abonnement mensuel - plan de service Acomba	199,50 \$
	Frais mensuels MaPaie.net	132,85 \$
AGI Inc.	Entretien machineries	853,48 \$
	Huile et graisse	744,18 \$
	Quincaillerie / outils	402,68 \$
Appareils réfrigérants pour recyclage	Congélateurs	300,00 \$
	Réfrigérateurs	1 050,00 \$
Aquasan ltée	Produits chimiques	7 453,61 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien équipements spécialisés - Système de chaufferie	7 825,20 \$
Banque royale du Canada	Crédits-baux - Camions collectes	46 447,51 \$
Bédard, Guilbault, C.A.	Mandat d'audit pour la collecte sélective	4 058,62 \$
Buropro Citation	Fournitures de bureau	417,35 \$
C.T.M. Québec	Télécommunications LET	1 060,01 \$
	Télécommunications M.O.	1 897,09 \$
Cablodistributions CSCF	Téléphone & télécommunication - Écocentre Ste-Catherine	126,48 \$
Celtik - Entretien édifices	Entretien ménage bureau administratif et garage	1 584,79 \$
Centre agricole Neuville inc.	Entretien machineries	130,72 \$
Centre Hydraulique GMB	Entretien machineries	42,33 \$
Chemco inc.	Produits chimiques	268,18 \$
Communication L.A.S. inc.	Entretien machineries	47,14 \$
Conception P.M.B. inc.	Entretien machineries	34,49 \$
Construction & Pavage Portneuf	Construction nouveau garage - Collectes	11 446,09 \$
Corbo Publicité 99 inc.	Plan de communication & publicité - Autocollants programme de reconnaissance 2022	114,98 \$
Courrier de Portneuf	Plan de communication & publicité - Annonce des récipiendaires ICI	2 238,74 \$
	Plan de communication & publicité - Herbicyclage	1 222,84 \$
	Plan de communication & publicité - Ne déménagez pas nos bacs roulants	1 222,84 \$
	Plan de communication & publicités DPOFQ page couverture du Courrier de Portneuf	735,85 \$

	Avis public - Appel d'offres et règlement code d'éthique et de déontologie des employés	381,84 \$
Cummins Est du Canada SEC	Entretien machineries - Collectes	825,54 \$
D. Bisson Vitres d'autos	Entretien machineries	820,35 \$
Émile Denis Itée	Articles de sécurité	120,72 \$
	Vêtements, bottes et fournitures de travail	2 553,66 \$
Énergie Sonic inc.	Diesel	51 212,99 \$
Englobe corp.	Test de compaction - Construction nouveau garage - Collectes	1 913,63 \$
Englobe Environnement (GSI)	Résidus verts & putrescibles St-Henri - Juin 2022	97 253,45 \$
Entrepreneur électricien Y.P.	Construction garage - Collectes	20 731,78 \$
	Entretien bâtiment - Écocentres	1 143,54 \$
	Entretien bâtiment- Transbo.	755,90 \$
	Entretien équipements spécialisés	5 035,73 \$
	Entrée électrique - Garage LET	11 226,68 \$
Entreprises Claude Boutin 1998	Contrat collecte BFS réguliers et extras - Juin 2022	39 139,76 \$
Equipements ACMAT inc.	Construction garage - Collectes - Location compacteur	2 454,86 \$
	Entretien machineries	139,77 \$
Eurofins Environex	Analyses de laboratoire	649,61 \$
Focus Gestion de Flotte	Télécommunications - Collectes	1 388,90 \$
Garage Jean-Marc Roy inc.	Entretien machineries	34,49 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Entretien balance	748,21 \$
	Location d'équipement	91,98 \$
	Quincaillerie / outils	263,29 \$
Globaux Canada SENC	Location d'équipement - TPV et taux d'escompte cartes de crédit - juin 2022	2 145,97 \$
	Location d'équipement - TPV et taux d'escompte cartes de crédit - mai 2022	699,70 \$
GLS CANADA (#874777Dicom)	Frais de messagerie	82,08 \$
Groupe GEDIC	Entretien machineries - CRD	1 421,09 \$
Groupe Harnois	Essence	2 897,22 \$
Groupe MCR Inc.	Implantation du logiciel MIR-RT- Câblage du fil réseau garage	381,27 \$
Groupe Négotel inc.	Écocentres - télécommunications	107,80 \$
	Téléphone & télécommunication	464,14 \$
GroupEcho Canada	Abonnement - Enquête de crédit	82,41 \$
Huiles Desroches inc. (Les)	Diesel	77 889,58 \$
	Huile et graisse	1 521,26 \$
	Réservoir (urée) - Collectes	3 329,03 \$
Hydro-Québec	Électricité	12 710,48 \$
	Remboursement dommages causés à l'installation CRD	1 222,00 \$
Info-Punch 2009 Inc.	Achat de 3 licences supplémentaires	281,69 \$
IT Cloud Solutions	Abonnement - Sauvegarde en ligne	536,47 \$
J.R. Perreault & Fils Itée	Entretien équipements spécialisés	564,30 \$
J.Y. Voghel inc.	Entretien équipements - CRD	5 550,83 \$
	Location d'un tamiseur mobile à tambour - Projet cendre	32 415,77 \$
La Coop Novago	Construction nouveau garage - Collectes	4 845,40 \$
	Entretien bâtiment - Écocentres	238,84 \$
	Entretien machineries	68,87 \$
	Quincaillerie / outils	287,12 \$
Labrie Environnemental Group	Entretien machineries - Collectes	622,80 \$
Lavage à Pression Nordique Inc	Lavage à pression - Camions des collectes	696,75 \$
Les Entreprises St-Ubalde inc.	Écocentres -Compaction des matières	1 883,70 \$
	Entretien chemin - Écocentre St-Alban	502,54 \$
	Entretien chemin - Écocentre St-Ubalde	1 385,18 \$
Les Ferrailleurs du Québec	Construction garage - Collectes	20 120,63 \$
Lise Bédard	Édifice - Entretien garage avril et mai 2022	320,00 \$
Lubrification Québec inc.	Quincaillerie / outils	669,00 \$
Macpek inc.	Entretien machineries	1 064,12 \$
Mag-brooke F.I. inc.	Entretien machineries - CRD	269,27 \$
Maître Serrurier P. Aubut inc.	Quincaillerie / outils - Écocentres	536,82 \$
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels informatiques - Soutien informatique	972,12 \$
Mario Mini Moteur	Entretien machineries	11,48 \$
Mécanique Pont-Rouge Inc.	Entretien machineries	92,97 \$

Ministre des Finances (RREEMR)	Redevances à l'enfouissement: 16 351,45 t.m. x 24,32\$	397 667,26 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises juin 2022	103 433,35 \$
Mont Bel-Air eau de source	Eau	108,00 \$
Morgan Communication inc.	Plan de communication & publicité - Ne déménagez pas nos bacs	774,75 \$
	Plan de communication & publicité "Dans Portneuf on fait quoi?" - Info-Portneuf.com	206,96 \$
Multi conteneurs Québec	Écocentres- Transport de conteneurs mai 2022	12 113,77 \$
Nettoyeur Marc Gariépy Inc.	Nettoyage vêtements des employés	758,73 \$
Outillage DP Inc.	Entretien machineries	321,08 \$
	Quincaillerie / outils	138,83 \$
Oxygène Portneuf inc.	Gaz propane	755,32 \$
	Location d'équipement	300,08 \$
	Quincaillerie / outils	1 066,45 \$
Pause Café Félix	Autres biens non durables	105,00 \$
	Nettoyages refroidisseurs d'eau	229,49 \$
Pépin Lettrage inc.	Enseignes - Écocentres	270,20 \$
Pitneyworks/Pitneybowes	Poste et messagerie	68,81 \$
PMT Roy	Honoraires professionnels - Police cautionnement MELCC	8 250,00 \$
	Honoraires professionnels - Renouvellement cautionnement MELCC	1 500,00 \$
Pneus D.M.R. inc.	Entretien machineries	6 287,27 \$
	Entretien machineries - Collectes	277,12 \$
Pneus Ratté inc.	Entretien machineries - Écocentres	167,72 \$
PR Distribution	Entretien machineries	435,22 \$
PR' eautech	Produits chimiques système bassins des boues	1 522,27 \$
	Produits chimiques système de pompage	9 894,75 \$
Pro Automation	Entretien équipements spécialisés	1 726,39 \$
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	721,84 \$
	Articles de nettoyage - Écocentres	233,38 \$
Québec Linge	Entretien bâtiment	1 484,54 \$
	Entretien bâtiment - Écocentre Ste-Catherine	294,72 \$
	Entretien bâtiment - Écocentre St-Raymond	261,76 \$
Quincaillerie Jean Denis ltée	Entretien bâtiment - Écocentres	84,24 \$
Receveur général du Canada	Remises juin 2022	37 252,51 \$
REER des employés	Remises juin 2022	27 815,26 \$
Remboursement aux employés	Frais de déplacement (élus) et remb. Dépenses (employés) juin 2022	3 628,45 \$
Remorquage Arnold enr.	Transport roulotte de Neuville à St-Ubalde	517,39 \$
Retraite Québec	Remises juin 2022	390,24 \$
Rochette Excavation	Construction garage - Collectes	2 280,13 \$
	Entretien chemin d'été	1 178,13 \$
Rogers Communications	Entretien équipements spécialisés	43,15 \$
Sages Ass.&rentes collectives	Prime assurance collective	12 787,27 \$
Salaires nets employés et élus	Salaires nets juin 2022	205 979,15 \$
Sani Charlevoix	Contrat collecte BFS (Extra) et BFS (Extra) - Juin 2022	25 853,08 \$
	Contrat collecte BFS (Extra) et BFS (Extra) - Mai 2022	30 099,38 \$
Sani-Orléans Inc.	Entretien équipements spécialisés	1 958,75 \$
Service d'échange RapidGaz inc	Disposition des RDD - Juin 2022	1 078,92 \$
Services Matrec	Écocentres- Transport de conteneurs	27 557,63 \$
	Location conteneurs matières organiques	118,50 \$
	Location conteneurs matières recyclables	37 249,42 \$
	Transport de conteneurs - BFS	2 483,46 \$
Services Sanitaires Denis Fortier	Transport de matières recyclable mai 2022	34 995,72 \$
SKH PROCÉDÉS INC.	Démarrage projet centre de tri mécanisé	234 361,60 \$
	Entretien machineries - transbo.	7 411,75 \$
Stanley Sécurité	Frais de télésurveillance - Écocentres	136,28 \$
	Installation nouveau système d'alarme	683,45 \$
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Autres biens non durables	71,44 \$
TechniPC Informatique	Fournitures de bureau	1 931,53 \$
Telus Mobilité	Téléphone & Télécommunication - Telus Mobilité	683,87 \$
Telus Québec	Téléphone & télécommunication	155,22 \$
	Téléphone & télécommunication - Écocentres	556,94 \$
Tenaquip Limited Montreal	Quincaillerie/outils	181,66 \$

Tetra Tech QI inc.	Honoraires professionnels - déclaration des émissions atmosphériques provinciale et fédérale - 2021	2 874,37 \$
	Honoraires professionnels - Recouvrement cellule #3	578,32 \$
	Honoraires professionnels -Amélioration équipements spécialisés	2 471,96 \$
Toromont Cat (Québec)	Entretien machineries	4 217,04 \$
	Entretien machineries - CRD	610,44 \$
	Entretien machineries - Écocentres	1 108,12 \$
	Entretien machineries - transbo.	289,34 \$
Transport Alain Carrier inc.	Écocentres -Compaction des matières	1 293,48 \$
Transport Matte Itée	Transport et valorisation bardeau d'asphalte	10 519,52 \$
Transports M. Charette Inc.	Transport et valorisation bardeau d'asphalte	3 151,54 \$
Ville de Neuville	Indemnité pour 16 351,45 t.m. enfouies x 2,43\$	39 734,02 \$
Villéco Inc.	Collectes de matières recyclables (rés. et ici), déchets (rés. et ici) et organiques (ici) - juin 2022	146 857,68 \$
Visa Desjardins #7025	Abonnement mensuel ScreenConnect	50,72 \$
	Forfait de stockage 50 Go - Itcloud	1,48 \$
	Quincaillerie et outillage - Écocentres - BMR St-Ubalde	149,42 \$
	Matériels de sécurité, fourniture de bureau et outillage - Amazon	219,54 \$
	Fournitures - Écocentres - Korvette, Canadian Tire, Nespresso	928,94 \$
WSP Canada inc.	Honoraires professionnels - Croissement annuel volume BFS	15 539,31 \$
Total général		1 998 019,73 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Élane Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie que la Régie possède les crédits nécessaires au paiement de ses dépenses ci-dessus énumérées.

Élane Verret, secrétaire-trésorière

077-07-2022

4. APPROBATION DES COMPTES CLIENTS AU 30 JUIN 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 30 juin 2022;

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 30 juin 2022 telle que transmise.

ADOPTÉE

078-07-2022

5. APPROBATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance du rapport budgétaire au 30 juin 2022 transmis dans les délais requis;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARCEL PICARD,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve le rapport budgétaire au 30 juin 2022 tel que préparé.

ADOPTÉE

079-07-2022

6. COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES – ENTENTE AGRIRÉCUP

CONSIDÉRANT QU'en juin 2022, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a édicté un règlement exigeant la mise en place d'un programme de récupération dont plusieurs plastiques agricoles y sont assujettis;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme sans but lucratif, AgriRécup, désire mettre en place un partenariat avec la MRC de Portneuf et la Régie afin de récupérer l'ensemble des plastiques générés dans la région.

CONSIDÉRANT QUE quatre points de dépôt doivent être établis et l'écocentre Neuville a été ciblé lors de la Phase 1 du projet; les trois autres points de dépôt sont : BMR St-Casimir, le Marché de Saint-Basile et dans une éventuelle Phase 2, l'écocentre St-Raymond;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet collaboratif où les agriculteurs auront plusieurs responsabilités telles que la préparation et l'ensachage ou la mise en ballots des plastiques à recycler, la collecte en sacs, la compression, etc;

CONSIDÉRANT QU'en tant que point de dépôt, l'écocentre doit fournir un endroit pour recevoir ces matières et les entreposer adéquatement, avoir le personnel et l'équipement approprié, installer de la signalisation pour les procédures à suivre, diffuser l'information aux agriculteurs du secteur, effectuer la distribution et communiquer avec AgriRécup pour la logistique des collectes;

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif recommande au conseil d'administration d'aller de l'avant dans ce projet;

**SUR LA PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TROTTIER,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à signer une entente avec AgriRécup pour sa participation au programme de récupération des plastiques agricoles, considérant qu'un point de dépôt sera mis en place à l'écocentre Neuville;

QUE la Régie recommande également que l'écocentre St-Alban soit ajouté comme point de dépôt dans la Phase 2 au même titre que l'écocentre St-Raymond.

ADOPTÉE

080-07-2022

RÈGLEMENT NUMÉRO 39-2022 - ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)*, sanctionnée le 2 décembre 2010, a créé l'obligation pour toutes les Régies locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Régie en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés ;

ATTENDU QUE cette loi ne s'applique pas aux régies intermunicipales mais que le conseil d'administration souhaite toutefois procéder à l'abrogation du code présentement en vigueur et édicter un nouveau code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Régie;

ATTENDU QUE la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses*

dispositions législatives, communément appelée le « PL 49 » et sanctionnée le 5 novembre 2021, exige l'ajout d'une règle relative à la réception d'un don ou avantage par un employé;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 18 de la LEDMM, toute décision relative à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est prise par un règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à une séance du conseil tenue le 19 mai 2022;

ATTENDU QUE l'adoption a été précédée de la présentation et du dépôt d'un projet de règlement en date du 19 mai 2022 ainsi que d'une consultation des employés sur le projet de règlement qui s'est tenue le 15 juin 2022 ;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 29 juin 2022 ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par la modification du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie ;

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU que le règlement suivant soit adopté :

Article 1 - Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 - Objet

Le présent règlement a pour objet de remplacer le Code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Régie, notamment, d'ajouter une précision concernant les dons et avantages reçus par un employé municipal.

Article 3 - Code d'éthique et de déontologie des employés

Le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, joint en annexe A est adopté.

Article 4 - Prise de connaissance du Code d'éthique et de déontologie

Un exemplaire du Code d'éthique et de déontologie est remis à chaque employé de la Régie. L'employé doit attester au directeur général, sur le formulaire prévu à cet effet, en avoir reçu copie et en avoir pris connaissance dans un délai de dix (10) jours suivant sa réception. L'attestation complétée est versée au dossier de l'employé.

Le président reçoit une copie de l'attestation du directeur général.

Article 5 - Remplacement

Le présent règlement remplace le Règlement numéro 31-2018 édictant un code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, adopté le 18 octobre 2018.

Toute mention ou référence à un code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie, que ce soit dans un règlement, une résolution, une politique, un contrat, etc., est réputée faire référence au présent règlement.

Article 6 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté par le conseil d'administration, le 21 juillet 2022.

Président

Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

8. OCTROI DE CONTRAT

081-07-2022

8.1 ACQUISITION D'UN COMPACTEUR À DÉCHETS

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a demandé des prix par le biais d'un appel d'offres public pour l'acquisition d'un compacteur à déchets;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue, soit celle de Toromont inc., détaillée comme suit :

Achat

SOUSSIONNAIRE	PRIX TOTAL INCLUANT LES TAXES
Toromont Inc.	880 880,96 \$

Location-achat sur 7 ans

SOUSSIONNAIRE	PRIX TOTAL INCLUANT LES TAXES
Toromont Inc.	1 137 640,92 \$

Garantie prolongée optionnelle

SOUSSIONNAIRE	PRIX TOTAL INCLUANT LES TAXES
Toromont Inc.	7 473,88 \$

**SUR LA PROPOSITION DE M. ARCHILL GLADU,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la soumission de Toromont inc. pour la fourniture d'un compacteur à déchet Caterpillar modèle 826K de l'année 2016, n'excédant pas quatre mille (4 000) heures au prix soumis de 888 354,84 \$, incluant l'option pour la garantie prolongée, et ce, toutes taxes incluses.

QUE M. Bernard Gaudreau, président, et M. David Loranger-King, directeur général, soient par la présente, autorisés également à signer tout document requis par les autorités gouvernementales, pour et au nom de la Régie, ainsi que tous les documents s'y rapportant, pour une entente de financement par crédit-bail relatif à cette acquisition à intervenir avec une institution financière distincte.

ADOPTÉE

082-07-2022

9. DISPOSITION D'UN COMPACTEUR À DÉCHETS

CONSIDÉRANT L'ACHAT D'UN NOUVEAU COMPACTEUR, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf souhaite procéder à la vente du compacteur à déchets Bomag 1994, modèle BC601RB, numéro de série 101570110532;

**SUR LA PROPOSITION DE M. ARCHILL GLADU,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à demander des appels de proposition pour la vente de l'équipement ci-dessus mentionné et de procéder à la transaction suivant la proposition la plus avantageuse.

ADOPTÉE

083-07-2022

10. ACQUISITION DE BACS ROULANTS – AUTORISATION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf doit procéder à l'acquisition de bacs roulants verts et bruns en prévision de l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE les délais de livraison sont plus longs en raison des problèmes d'approvisionnement des matières premières, la Régie doit demander des soumissions par le biais d'un appel d'offres public;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DENIS NAUD,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à lancer un processus d'appel d'offres public pour l'acquisition de bacs roulants verts et bruns pour l'année 2023, à raison de 1 026 bacs verts de 360 litres, 1 584 bacs roulants bruns de 240 litres ainsi que 1 500 mini-bacs de cuisine.

ADOPTÉE

11. RESSOURCES HUMAINES

084-07-2022

11.1 EMPLOI-QUÉBÉEC – ENTENTE POUR SUBVENTION SALARIALE

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf désire procéder à l'embauche d'une employée pour les écocentres et pour toute autre responsabilité au niveau de la sensibilisation et le support aux usagers ;

CONSIDÉRANT QUE l'employée est admissible à une subvention salariale en raison de limitations fonctionnelles ;

**SUR LA PROPOSITION DE MME JOËLLE GENOIS,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise la directrice générale adjointe, Mme Elaine Verret, à signer une entente avec Emploi Québec afin que la Régie se voit octroyer une subvention salariale jusqu'à un maximum de 30 semaines, selon les conditions indiquées dans l'entente, et ce, rétroactivement au 21 juin 2022.

ADOPTÉE

12. PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – 15 SEPTEMBRE 2022

Tel que convenu lors de la précédente rencontre, la réunion le 18 août 2022 a été annulée en raison de la période des vacances estivales.

Pour la réunion du 15 septembre 2022, celle-ci se tiendra à Neuville en raison de la journée porte-ouverte. À cette occasion, une visite du complexe environnemental sera offerte ainsi qu'un repas. Des détails suivront au moment opportun.

13. RECYC-QUÉBEC – AVIS DE NON-CONFORMITÉ DU PROJET DE PGMR (PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES)

M. David Loranger-King informe les membres du conseil d'administration que la MRC de Portneuf a reçu un avis de non-conformité de son projet de plan de gestion des matières résiduelles déposé à Recyc-Québec. La MRC et la Régie doivent se rencontrer prochainement afin de corriger le document dans les délais demandés. M. Loranger-King précise qu'il s'agit d'une formalité.

14. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Aucune correspondance ce mois-ci.

15. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet à traiter.

085-07-2022

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 41;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire-trésorière